

Fiche d'auto-contrôle de l'installation électrique de consommation

Dans toute démarche qualité, un des éléments-clés réside en la satisfaction du client final. Notre métier n'échappe pas à cet aspect. Le contrôle de la bonne exécution des travaux s'avère en être une réponse. C'est dans ce but que la fiche d'aide à l'auto-contrôle a été créée et vous est proposée. Son utilisation vous évitera peut-être des réclamations, des interventions après travaux ou à l'issue d'un contrôle.

Important : Cette fiche d'autocontrôle n'est pas exhaustive et ne peut se substituer à l'ensemble des règles de la norme NF C 15-100, version 2015 (Amendement A5).

Attestation N° :	Nom du client :			
Type de travaux :	<input type="checkbox"/> Neuf	<input type="checkbox"/> Rénovation totale	<input type="checkbox"/> Mise en sécurité	<input type="checkbox"/> Rénovation partielle
Type de bâtiment :	<input type="checkbox"/> Maison individuelle	<input type="checkbox"/> Appartement	<input type="checkbox"/> Autre	

Vérifications à effectuer*	Oui*	Non*	SO*	Report notice
A : Les risques de contacts directs				
Appareillages totalement installés (PC, interrupteurs, DCL ou luminaires, etc...)				A1
Obturbateurs sur PC, écrans, accessoires moulures, goulottes, plinthes, gaines, boîtes de connexion				A2
Interrupteurs sur conducteur de phase				A3
B : Les risques de contacts indirects				
Mesure de la prise de terre =Ω (Indiquer la valeur)				B1
Contrôles visuels calibres et nombre de différentiels 30mA				B2
Bouton test + tests et mesures de tous les dispositifs de protection différentielle				B3
Essais fonctionnels lors de la mise sous tension				B4
Isolement de l'installation				B5
Continuité des conducteurs de protection < 2Ω				B6
(L.E.S) Liaison équipotentielle secondaire : Présence et continuité				B7
(L.E.P) Liaison équipotentielle principale : Présence et continuité				B8
C : Le respect des volumes en salle d'eau				
Respect des volumes de sécurité 1, 2 et caché en salle d'eau				C1
Respect de la classe et indices IP des matériels				C2
D : Les risques d'incendie				
Contrôle du serrage des conducteurs au tableau et vérification par tirage				D1
Repérage / Schéma au tableau				D2
Présence d'une coupure générale facilement accessible dans le volume habitable				D3
Vérification des tenants et aboutissants par rapport au repérage du schéma				D4
Adéquation Section/Protection des Conducteurs				D5
Spots TBTS/BT				D6
E : Observations éventuelles				

*C : Conforme - N.C : Non conforme – SO : Sans objet

Nom installateur :	Date :
Signature :	

Notice de remplissage auto-contrôle

Pour de plus amples informations, consultez la norme NF C 15-100, contactez-nous ou envoyer un mail via la rubrique contact du site internet www.cotsuel.nc

A1	Vérifier que tout l'appareillage est installé : Il ne doit pas rester de conducteurs nus sans appareillage électrique. En logement neuf et rénovation totale, l'utilisation d'appareillage à griffes est interdite.	B8	Y a-t-il une liaison entre la borne de terre et les canalisations métalliques d'alimentation eau, gaz, les ossatures et charpentes métalliques en $\geq 6\text{mm}^2$. Si oui, vérifier la continuité de la liaison entre chaque L.E.P < 2Ω .				
A2	Toutes les prises doivent être munie d'éclipses (obturbateurs). Tableau avec capot et obturbateurs en place. Les accessoires doivent être présents sur les moulures. Les conducteurs doivent être passés sous gaine. Les gaines doivent pénétrer dans les boîtes. Toutes les connexions doivent être faites dans une boîte						
A3	Vérifier que les interrupteurs coupent le conducteur de phase.	C1	Les volumes de sécurité de la salle d'eau doivent être définis. il faut vérifier la position de l'appareillage.				
B1	La prise de terre doit être mesurée avec un telluromètre ou par impédance de boucle. Sa valeur doit être indiquée dans cette case. Celle-ci doit être inférieure ou égale à 50Ω .	C2	Les matériels doivent respecter les règles suivantes : Volume 0.....Indice IPX7 Volume 1.....Indice IPX4classe III Volume 2.....Indice IPX4classe II, III Volume caché.....Indice IPX4classe I, II ou III				
B2	Le nombre minimum de 30 mA dans le neuf et la rénovation totale doit être de 2 avec 8 circuits en aval maximum. En rénovation partielle ou mise en sécurité, un seul 30 mA/type A peut couvrir l'intégralité de l'installation. Dans ce cas, son calibre doit être adapté au calibre max du disjoncteur de branchement au réseau.	D1	Hors tension, vérification du bon serrage des conducteurs par tirage à l'aide d'un outil isolé				
B3	Sous tension, action sur le bouton test puis suivant l'appareil dont vous disposez vous devez tester le déclenchement du différentiel à sa valeur d'usine ou lire la valeur de déclenchement indiquée par l'appareil de mesure (déclenchement à partir de 50 % de la valeur d'usine). Ex : pour un 30 mA, la valeur peut être de 15 mA	D2	Vérification du bon repérage, de la présence du schéma au tableau et de la correspondance schéma et repérage ainsi que les couleurs des conducteurs normalisées.				
B4	Essais de fonctionnement de toute l'installation lors de la mise sous tension.	D3	Un appareillage électrique assurant la coupure générale de l'installation doit être présent dans le volume habitable, accessible à une hauteur < 1.80m du sol fini et < 1.30m pour les logements P.M.R ⁽¹⁾				
B5	Mesure d'isolement avec l'équipement adapté. Cette mesure est effectuée hors tension en débranchant les appareils terminaux comme les climatiseurs, chauffe eau, appareils de cuissons, etc.... Elle doit être mesurée entre les conducteurs phase (s) et neutre ainsi que phase(s) et terre et neutre et terre. La valeur lue doit être supérieure à 500 000 ohms.	D4	Contrôle de la réalisation de l'installation par rapport au schéma. Y a-t-il respect des fonctions, du nombre de départs et de points terminaux ?				
B6	La continuité des conducteurs de protection doit être mesurée par rapport à la barrette de terre du tableau. Ce test doit se faire avec un appareil prévu pour ce contrôle (testeur ou contrôleur de continuité). Valeur < 2Ω	D5	<u>Vérifier la section et calibre du disjoncteur de protection :</u> <table style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>$1,5\text{mm}^2 \leq 16\text{A max}$</td> <td>$4\text{mm}^2 \leq 25\text{A max}$</td> </tr> <tr> <td>$2,5\text{mm}^2 \leq 20\text{A max}$</td> <td>$6\text{mm}^2 \leq 32\text{A max}$</td> </tr> </table> <u>Vérifier le Nb de circuits spécialisés et adapter les disjoncteurs de protection :</u> - Circuits spécialisés mini x3 (Cuisson $\leq 25\text{A}$, Four $\leq 20\text{A}$, Machine à laver $\leq 20\text{A}$) - Autres circuits spécialisés (Ex: Clim, PC cuisine, volets roulants, etc...) - Circuit éclairage mini x2	$1,5\text{mm}^2 \leq 16\text{A max}$	$4\text{mm}^2 \leq 25\text{A max}$	$2,5\text{mm}^2 \leq 20\text{A max}$	$6\text{mm}^2 \leq 32\text{A max}$
$1,5\text{mm}^2 \leq 16\text{A max}$	$4\text{mm}^2 \leq 25\text{A max}$						
$2,5\text{mm}^2 \leq 20\text{A max}$	$6\text{mm}^2 \leq 32\text{A max}$						
B7	Y a-t-il une liaison par un conducteur de couleur vert/jaune reliant tous les éléments conducteurs et toutes les masses de la salle d'eau, de section minimum $2,5\text{mm}^2$. Si oui, vérifier la continuité de la liaison entre tous les éléments conducteurs et les masses de la salle d'eau < 2Ω .	D6	Vérifier que le spot n'est pas mis en œuvre sur un matériau inflammable et que la canalisation d'alimentation de la lampe supporte 170°C .				

⁽¹⁾ Personnes à Mobilité Réduite